

# CONSEIL ADMINISTRATION DU 27 SEPTEMBRE 2021

**Présents** : M. Ardenti, M. Gilet, Mme Andriamasy, M. Valo, M. Poulain, M. Ruchat, M. Le Cunff, Mme Carrié, M. Couque, Mme Tirel, Mme Bouin, Mme Banquetel, Mme Montigny, M. Runigo, M. Penhard, A. Vanderstockt

**Excusés** : M. Coulombel, Mme Fouqué, Mme Beaujouan

**Secrétaire de séance** : Mme Montigny

\*\*\*\*

## **ORDRE DU JOUR** :

### I. AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1. Point sur la situation sanitaire.
2. Bilan de la rentrée.

### II. AFFAIRES FINANCIERES

1. Point sur les travaux.
2. Projets des sorties 2021-2022.
3. Contrats et conventions.
4. Répartition des subventions.
5. Tarifs cantines.
6. Admission non-valeur.
7. Tarifs divers pour 2022.
8. Passage au self sans carte.

➤ Adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*

Approbation des PV :

- CA du 1<sup>er</sup> juillet 2021 : Validé.
- CA du 12 juillet 2021 : Validé.

### I. AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1. Point sur la situation sanitaire :

Depuis la rentrée, les professeurs ont récupéré leur salle. Les cours de récréation sont de nouveaux communs. Les élèves mangent à 4 par table mais par classe. Mme Andriamasy précise que les élèves se servent eux-mêmes le pichet d'eau.

En revanche, s'ils veulent à nouveau de l'eau, ils lèvent la main et on remplace le pichet.

Un cas a été signalé en 5<sup>ème</sup> mais visiblement ne s'est pas passé au collège parce qu'il n'y a pas eu d'autre cas.

Rappel sur les élèves cas contacts : être plus d'un quart d'heure auprès de la personne dans un lieu fermé à moins d'un mètre et sans masque.

M. Ardenti demande quotidiennement à la vie scolaire s'il y a d'autres cas mais pour le moment, non.

Statistiquement une grande majorité des élèves sont vaccinés.

A la demande ministérielle, le collège a organisé une session de vaccination. 16 demandes de vaccination et finalement 7 enfants se sont faits vacciner (et même 5 car 2 ont eu la COVID).

## 2. Bilan de la rentrée :

Avant de parler de la rentrée, M. Ardenti présente les résultats du DNB :

DNB : 105 inscrits, 101 présents – 95 élèves ont eu le DNB (soit 94%), 80 jeunes ont obtenu une mention.

84% des élèves ont obtenu une mention : 37% mention TB, 22% mention B, 24% mention AB

DNB PRO : 2 inscrits : 2 présents dont 1 avec mention Bien

C'est un bon DNB indique M. Ardenti.

En termes d'orientation, 2 élèves n'avaient pas d'orientation mais finalement une solution a été trouvée. Pour la plupart des élèves, ils ont été bien orientés.

La direction est contente de la rentrée. Tous les enseignants sont présents.

471 élèves (les prévisions en décembre étaient de 450).

Un tour des écoles de secteur a déjà été fait : La Chapelle Thouarault, Le Verger, Cintré, Chavagne. Il restera les deux écoles de Mordelles.

Les 1ères projections nous permettent d'espérer garder 5 classes de 6<sup>ème</sup> : nous aurions donc un schéma : 5 classes de 6<sup>ème</sup> – 5 classes de 5<sup>ème</sup> – 5 classes de 4<sup>ème</sup> et 4 classes de 3<sup>ème</sup>

Emplois du temps :

M. Gilet et M. Ardenti ont fait le choix de mettre des cours à 13h pensant équilibrer les services de cantine et réduire la pause méridienne (pour un enfant finissant à 11h30 et reprenant à 14h, le temps est très long). Cependant, cette reprise à 13H pose des soucis :

- Les professeurs ne peuvent plus se rencontrer pour échanger sur la pause méridienne.
- Les 4h de cours l'après-midi ne sont pas faciles à gérer.
- La récréation au bout de 3h de cours peut poser question (M. Penhard).

M. Gilet a donc revu les emplois du temps et a changé une dizaine de cours pour supprimer les cours de 13 heures.



#### 4. Répartition des subventions :

- Le montant de la subvention à ventiler est de 1761€.

Proposition faite par Mme Andriamasy :

1000€ pour les carnets de correspondance

761€ pour les manuels scolaires

Mme Carrié demande si on peut basculer l'argent autrement si on passe au numérique ?

M. Ardenti et Mme Andriamasy répondent que oui. Mme Andriamasy complète en disant que pour le moment elle propose cette ventilation car elle permet d'avoir une meilleure visibilité sur les dépenses.

M. Ardenti précise que l'année prochaine, le collège fonctionnera probablement encore avec des carnets de liaison papier.

➤ Adopté à l'unanimité.

- Répartition des fonds sociaux : 1102€

Fond social collégien : pour aider les familles pour les voyages.

Fond social cantine : pour aider les familles à payer la cantine.

Mme Andriamasy a fait le constat que beaucoup de familles sont en difficultés pour payer la cantine.

Donc ventilation proposée des 1102€ uniquement sur le fond social cantine.

➤ Adopté à l'unanimité.

#### 5. Tarifs cantine :

Pas de changement de tarifs en 2022 pour les élèves de demi-pension (3.10€) et externes (3.55€).

Pas d'augmentation pour cette année.

On reste sur les tarifs de 2020.

La participation en charges communes : choix de rester à 19% (pas mal de travaux dans l'établissement). C'est une moyenne par rapport aux autres établissements de la région rennaise. Oscille entre 15 et 25%.

➤ 1 Abstention

## 6. Admission de non-valeur :

Demande de passer 35,17€ en non-valeur pour une famille qui ne va pas payer la facture (l'élève n'est plus dans l'établissement).

➤ Adopté à l'unanimité.

## 7. Tarifs divers pour 2022 :

- Gestion des manuels scolaires (Logiciel Crystal).
- Carnet de liaison : le coût de l'unité a augmenté (1.95€), la couverture est de meilleure qualité (0.90€). Donc carnet à 3€ mais de meilleure qualité.

➤ Adopté à l'unanimité.

## 1. Point sur les travaux :

- M. Ardenti précise que l'établissement a eu des travaux importants.

En janvier 2021 il y avait eu un problème de conduite de chauffage ; cela a été changé cet été et cela devrait normalement fonctionner.

- Devant le petit portail, il y avait des inondations. M. Ardenti et Mme Andriamasy voient pour avoir du goudron mais il n'y a pas d'aide du département.
- M. Ardenti a demandé à la commune le doublement du petit pont pour accéder au parking de la salle Beauséjour. Actuellement il est trop étroit.
- Quelques problèmes sur la cantine : les frigos et chambres froides ont subi plusieurs pannes, la ventilation a lâché. La pompe de relevage dans le vide sanitaire a lâché. Tout a désormais été revu.
- Les EMAP (équipes Mobiles) du département, cherchaient un établissement pour travailler leur process en milieu amianté. Elles sont venues au collège ; nous n'avons pas payé la main d'œuvre, juste la peinture (salles refaites 101,102, 103 et 104).
- Il reste encore deux chantiers compliqués : la téléphonie et les sonneries de récréation.

M.Ardenti espère avoir des réponses pour les vacances de la Toussaint.

- Une migration informatique a eu lieu le 22 septembre. Toute l'informatique pédagogique est passée sous la responsabilité du département.

Mme Carrié déplore que ce soit les collectivités territoriales qui gèrent le pédagogique. Elle pose la question de la présence de bornes wifi dans toutes les salles de l'établissement, tant en terme de risque sanitaire qu'en terme de développement durable. Elle explique également que les enseignants n'ont pas été informés, ni concertés. Enfin, elle trouve dommage que lors des derniers conseils d'administrations où les représentants du département sont venus, il n'y ait pas eu de communication à ce sujet.

M. Le Cunff trouve que le débit est plus rapide, espère aussi que cela va favoriser de nouvelles pratiques (notamment sur le matériel mobile, des chariots d'ordinateurs).

M. Penhard demande s'il y aura des modifications du règlement intérieur.

M. Couque indique que cela peut remettre en cause beaucoup d'habitude de travail.

M. Ardent n'a pas d'autonomie sur le sujet ; il souhaiterait que l'on en reparle en questions diverses au prochain CA, en interpellant les représentants du Département. La loi PEILLON a délégué aux collectivités locales l'achat et la maintenance de l'informatique pédagogique des EPLE. Chaque collectivité gère comme elle l'entend cette délégation. Même s'il y a eu des expérimentations et des concertations préalables, c'est un processus « industriel » et qui s'impose à l'ensemble des établissements.

#### 8. Passage au self sans carte.

M. Ardent souhaite lancer une réflexion sur le passage au self avec la carte de cantine.

Actuellement pour manger le jeune doit avoir sa carte. M. Ardent aimerait que cela se passe sereinement tant au repas qu'au passage.

Si un enfant n'a pas de carte, on peut le laisser passer mais cela génère un travail supplémentaire au niveau administratif. Il y a aussi certaines personnes qui sont des habituées, malheureusement.

Cela génère du stress et n'est satisfaisant pour personne.

La réflexion est lancée....

M. Ardent a clos le CA à 20h35

La secrétaire de séance

C. MONTIGNY

Le Président

M. ARDENTI